



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Évreux, le 1^{er} décembre 2023

COMMUNIQUÉ

LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ HOLOPHANE : L'ÉTAT MOBILISÉ AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS POUR ACCOMPAGNER LES SALARIÉS LICENCIÉS.

Le Tribunal de Commerce d'Évreux a prononcé hier, le 30 novembre 2023, la liquidation judiciaire de la société Holophane, employant 208 salariés sur le site historique des Andelys.

Les efforts conjugués des pouvoirs publics et des acteurs économiques normands pour pallier la défaillance de l'actionnaire et accompagner les candidats repreneurs dans la construction d'un nouveau projet industriel et commercial durable n'ont pas abouti malgré une mobilisation inédite.

Alors que la production est à l'arrêt depuis février 2023, l'ensemble du personnel a bénéficié depuis lors du maintien de sa rémunération au titre d'un accord d'activité partielle de longue durée (APLD) financé par l'État et la décision du Tribunal vient garantir le versement des salaires de novembre et décembre 2023.

**Cabinet du préfet de l'Eure
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 78 27 33 / 35

Mél : pref-communication@eure.gouv.fr

www.eure.gouv.fr

[@prefet.eure](https://www.facebook.com/prefet.eure)

[@Prefet27](https://twitter.com/Prefet27)

1 / 2

Boulevard Georges Chauvin
CS 92201 - 27022 Évreux Cedex

Le préfet de l'Eure a recueilli l'accord du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion pour la mise en place d'un dispositif exceptionnel d'accompagnement individualisé des salariés d'Holophane qui perdront leur emploi. Ce dispositif permettra la mise en œuvre de la « Prestation Grands Licenciements » (PGL) et la mobilisation du fonds d'accompagnement et de reconversion du secteur automobile. Des aides au reclassement seront ainsi mobilisées et financées.

Dans les prochaines semaines, chaque salarié se verra proposer un accompagnement personnalisé et un suivi renforcé pour un retour à l'emploi.

Une prestation d'appui sera également déployée en soutien aux salariés pouvant rencontrer des difficultés financières, de logement, d'ordre administratif ou juridique, de santé ou connaissant des freins à la mobilité.

Les services de l'État seront mobilisés pour permettre aux salariés licenciés d'Holophane de saisir les opportunités d'emplois générées par les nombreux projets industriels en cours dans l'Eure et en Normandie.

Cabinet du préfet de l'Eure
Service départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 78 27 33 / 35

Mél : pref-communication@eure.gouv.fr

www.eure.gouv.fr

[@prefet.eure](https://www.facebook.com/prefet.eure)

[@Prefet27](https://twitter.com/Prefet27)

2 / 2

Boulevard Georges Chauvin
CS 92201 - 27022 Évreux Cedex